

Rapprochement interculturel et intégration sociale

Rapport de projet

Projet réalisé par la
Table de concertation des groupes de femmes
de la Montérégie



Table de concertation
des groupes de femmes de la

Montérégie

Avec la collaboration de la
Conférence régionale des élus de Longueuil



Novembre 2007

Le présent document a été réalisé par la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M), dans le cadre d'une entente entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et la Conférence régionale des élus de Longueuil.

Chargée de projet : Angela Hernandez

Coordination, recherche et rédaction : Martha Ortiz*

Collaboration spéciale : Kim Cornelissen

Lyse Frenette

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée

Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

150, rue Grant, bureau 210

Longueuil, Qc.

J4H 3H6

Téléphone 450 463-0600

Télécopieur 450 463-0700

Courriel info@tcgfm.qc.ca

Ce document peut être consulté à la section « Documentation » du site Internet de la TCFG-M : www.tcgfm.qc.ca

***Auteure à contacter pour tout renseignement concernant ce rapport**

Dépôt légal :

ISBN 978-2-9810258-0-7 (version papier)

ISBN 978-2-9810258-1-4 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2007

Table des matières

Introduction	1
Section 1 Portrait statistique des femmes immigrées de l'agglomération de Longueuil.....	3
L'agglomération de Longueuil	3
Découpage actuel.....	3
Portrait statistique de l'agglomération de Longueuil	4
Comparatif de la population immigrante dans l'agglomération et le reste de la population	9
Répartition des femmes immigrées dans le territoire de l'agglomération de Longueuil.....	10
En bref	13
Section 2 Problématique de l'isolement et difficultés liées à l'expérience migratoire.....	14
La méthodologie	14
Les résultats issus des questionnaires des femmes immigrées	17
Les résultats issus des questionnaires aux organismes.....	20
Section 3 L'analyse des résultats combinés	24
Les besoins exprimés par les femmes	24
Les besoins tels que perçus pas les intervenantes et intervenants	28
Section 4 Réalisation d'activités exploratoires	31
Formation aux intervenantes et intervenants	33
Élaboration d'outils	34
Constats et pistes de solutions	34
Section 5 Les stratégies et pistes de solution	36
Suggestions venant des femmes :	36
Suggestions provenant des organismes et institutions.....	36
Les recommandations de la TCGF-M	36
Conclusion	40
Remerciements	41
Bibliographie	42
Annexe.....	44
Questionnaire adressé aux femmes immigrées	44
Questionnaire adressé aux intervenantes et intervenants	47



Introduction

Le présent rapport rend compte des activités réalisées dans le cadre du projet *Rapprochement interculturel et intégration sociale*, dont l'objectif est de favoriser l'intégration sociale des femmes immigrées et leur rapprochement à la société d'accueil.

Ce projet, dont le but est d'encourager la pleine participation des femmes d'origine ethnoculturelle à l'essor collectif de la société québécoise et de définir leurs besoins dans l'agglomération de Longueuil, comportait cinq volets différents :

- ◆ un portrait statistique des femmes immigrantes de l'agglomération de Longueuil;
- ◆ un portrait de l'offre de services aux femmes immigrantes par les réseaux communautaires et publics;
- ◆ un portrait qualitatif des besoins des femmes immigrantes;
- ◆ la conception et la mise sur pied d'activités exploratoires destinées à briser l'isolement des femmes immigrées du territoire de la CRÉ de Longueuil ;
- ◆ la publication, la diffusion et la présentation d'un rapport écrit sur les résultats et les activités effectuées.

Pertinence du projet

En 2001, dans l'agglomération Longueuil, on retrouvait 22 470 femmes immigrées, soit plus d'une femme sur 10. Au Québec, le processus de sélection à l'immigration favorise les familles avec de jeunes enfants et accorde une importance primordiale au niveau de scolarité et à la connaissance du français, la majorité de ces femmes est scolarisée et en âge de travailler (18-45 ans).

Toutefois, malgré leur scolarité et l'apport indéniable que celles-ci peuvent apporter au développement socio-économique de l'agglomération, ces femmes connaissent divers problèmes d'intégration et d'adaptation.

Dans le cadre de ce projet, la TCFG-M s'est fixée comme objectif de documenter la problématique de l'isolement, les difficultés liées à l'expérience migratoire et l'utilisation des ressources communautaires et publiques. Pour cela, une recherche qualitative a été réalisée auprès des femmes immigrées et des organismes qui dispensent des services dans

l'agglomération de Longueuil. En faisant un portrait de ces femmes immigrées et des difficultés qu'elles rencontrent, il a été possible d'amorcer une réflexion sur des pistes d'actions qui leur permettront de contribuer de façon active à la vie sociale, culturelle et économique de l'agglomération de Longueuil.

La participation des femmes immigrées dans toutes les sphères de la société favorisera leur enracinement dans le territoire de la CRÉ de Longueuil.



Section 1

Portrait statistique des femmes immigrées de l'agglomération de Longueuil

L'agglomération de Longueuil

Tout d'abord, il est important de ressortir le contexte socio-démographique actuel de l'agglomération de Longueuil.

À la suite de la volonté gouvernementale de décentraliser le pouvoir, les instances locales et régionales ont vu leurs responsabilités augmenter. Cette décentralisation a été accompagnée d'une réorganisation du territoire de certaines municipalités. Ainsi, la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais¹ a créé, le 1^{er} janvier 2002, la nouvelle ville de Longueuil en regroupant huit municipalités de la Rive-Sud et la Municipalité régionale du comté de Champlain. Le 1^{er} janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités et de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, ce territoire fut réorganisé lorsque quatre arrondissements furent reconstitués en municipalité.

Découpage actuel

Le territoire de l'agglomération de Longueuil avec 284 km² se répartit comme suit :

- ◆ La municipalité de Longueuil et ses arrondissements:
 - Greenfield Park
 - Vieux-Longueuil (autrefois Longueuil, le secteur de Lemoyne est maintenant intégré à cet arrondissement)
 - Saint-Hubert
- ◆ La municipalité de Boucherville
- ◆ La municipalité de Brossard
- ◆ La municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville
- ◆ La municipalité de Saint-Lambert

L'agglomération de Longueuil fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal.

¹ http://longueuil.ca/vw/asp/gabarits/Gabarit.asp?ID_CATEGORIE=1283&ID_M

Cette réorganisation étant récente, les données et les informations qui caractérisent le territoire en tant qu'agglomération sont quasi inexistantes. De ce fait, pour obtenir un portrait statistique du territoire de la CRÉ de Longueuil, nous devons colliger des informations provenant des différentes villes qui la composent. Ainsi, malgré une recherche bibliographique exhaustive, nos données statistiques sont plutôt limitées. À ceci s'ajoute la difficulté à trouver des données statistiques sexuées, ce qui limite encore plus la quantité des données pertinentes.

Portrait statistique de l'agglomération de Longueuil

Pour tracer un premier portrait statistique de la population immigrante de l'agglomération, nous utiliserons des données du recensement 2001. Le gouvernement fait un recensement tous les cinq ans et les données sur la population immigrante du recensement 2006 ne seront disponibles qu'à la fin de l'année 2007. En plus, compte tenu que certaines municipalités se sont fusionnées en 2006², le portrait de la population immigrante dans l'agglomération est détaillé par municipalité existante en 2001.

Tableau 1.1 Rapport entre la population immigrante et la population totale dans l'actuelle ville de Longueuil

Arrondissements	Population immigrée		Population totale		Part de la population immigrée
	n	%	n	%	%
Greenfield Park	2 730	13,4	16 980	7,5	16,1
Lemoyne	255	1,3	4 855	2,2	5,3
Saint-Hubert	6 105	30,1	75 910	33,6	8,0
Vieux-Longueuil	11 225	55,3	128 020	56,7	8,8
Total ville de Longueuil	20 315	100	225 765	100	9,0

Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002.

Date de modification : 2005-11-30. No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada.

<http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

2 Conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale, d'anciennes municipalités ont été reconstituées le 1^{er} janvier 2006 selon la volonté des citoyens exprimée lors des référendums de juin 2004. http://www.mamr.gouv.qc.ca/organisation/orga_reor_muni.asp

Tel que l'illustre le tableau 1.1, en 2001, l'actuelle ville de Longueuil comptait 20 315 personnes immigrantes, soit 9% de la population totale. Parmi les arrondissements qui composent l'actuelle ville, c'est dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil (qui inclut Lemoyne) que les personnes immigrées sont les plus nombreuses. En effet, on y retrouve au Vieux-Longueuil 55,3% (11 225) du total des immigrants établis dans l'actuelle ville de Longueuil. Viens ensuite l'arrondissement de Saint-Hubert avec 30%, soit 6 105 personnes nées à l'étranger.

La part de la population immigrée oscille entre 8 et 9% pour la ville de Longueuil et les arrondissements du Vieux-Longueuil et Saint-Hubert. C'est à Greenfield Park que le poids relatif de la population immigrée est le plus important, soit 16,1%.

L'importance de la population immigrante par rapport à la population totale dans l'agglomération est représentée au tableau 1.2. D'après ces données, la population immigrante est plus présente dans la ville de Longueuil où elle représente 46% (20 315) du total de personnes immigrées établies dans l'agglomération. On retrouve ensuite Brossard avec 40,9% (18 045) personnes immigrées. Pour les villes restantes, le nombre d'immigrants décroît selon l'ordre suivant : Saint-Lambert, Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville avec 5,9%; 3,9% et 3,3% respectivement.

Concernant la concentration de la population immigrée par rapport à la population totale, c'est à Brossard où la part de la population immigrée est la plus importante et elle représente 27,8%, alors que pour l'agglomération ce rapport n'est que de 11,9%.

Tableau 1.2 Rapport entre la population immigrante et la population totale dans l'agglomération de Longueuil

Municipalités	Population immigrée		Population totale		Part de la population immigrée
	n	%	n	%	
Boucherville	1 460	3,3	36 255	9,7	4,0
Brossard	18 045	40,9	65 025	17,5	27,8
Longueuil*	20 315	46,0	225 765	60,7	9,0
St-Bruno-de-Montarville	1 700	3,9	23 840	6,4	7,1
Saint Lambert	2 610	5,9	21 045	5,7	12,4
Total agglomération	44 130	100	371 930	100	11,9

Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002.

Date de modification : 2005-11-30. No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada.

<http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

*Actuelle ville de Longueuil

Selon les données présentées au tableau 1.3, la majorité des personnes immigrées habitant la ville de Longueuil s'est installée avant 1991, soit 71,8%. C'est dans l'arrondissement de Saint-Hubert où cette proportion est la plus importante, avec 80,2%. Aussi, pour l'ensemble de la population immigrée, à l'exception de Greenfield Park, dans les arrondissements la présence des femmes immigrées était légèrement moins importante, comparativement à celles des hommes. Dans à l'actuelle ville de Longueuil, 51% des femmes sont nées à l'étranger.

Tableau 1.3 Population immigrante dans l'actuelle ville de Longueuil, selon le sexe et la période de migration

Arrondissements	Immigrée avant 1991				Immigrée entre 1991 et 2001				TOTAL			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Greenfield Park	930	12,9	1 145	15,5	325	11,8	330	1,1	1 255	12,6	1 475	14,2
Lemoyne	80	1,1	50	0,7	65	2,4	60	2,0	145	1,4	110	1,1
Saint-Hubert	2 485	34,5	2 410	32,6	550	19,9	660	22,3	3 035	30,5	3 070	29,7
Vieux-Longueuil	3 710	51,5	3 780	51,2	1 820	65,9	1 915	64,6	5 530	55,5	5 695	55,0
Total ville de Longueuil	7 205	100	7 385	100	2 760	100	2 965	100	9 965	100	10 350	100,0
	soit 71,8% de la population totale immigrée				soit 28,2% de la population totale immigrée							

Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002.

Date de modification : 2005-11-30. No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada.

<http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

Les données pour l'agglomération de Longueuil sont présentées au tableau 1.4 et illustrées à la figure 1.1. Dans les villes où la population immigrée est plus importante, c'est-à-dire Longueuil et Brossard, 71,8% et 64,6% de cette population s'est établi avant 1991. Mais dans l'ensemble des villes, on parle d'une immigration relativement ancienne. La proportion de personnes émigrées avant 1991 oscille entre 65% et 82% pour les différentes villes de l'agglomération. C'est à la ville de Saint-Bruno-de-Montarville que la proportion des personnes immigrées établie après 1991 est la moins importante, soit 17,4%.

Tableau 1.4 Population immigrante selon le sexe et la période de migration dans l'agglomération de Longueuil

Municipalité	Immigrée avant 1991				Immigrée entre 1991 et 2001				TOTAL			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Boucherville	680	4,4	505	3,3	105	1,7	170	2,4	785	3,6	675	3,0
Brossard	5 810	37,7	5 850	37,9	2 960	47,5	3 425	48,5	8 770	40,5	9 275	41,3
Longueuil*	7 205	46,7	7 385	47,9	2 760	44,3	2 965	42,0	9 965	46,0	10 350	46,1
Saint-Bruno-de-Montarville	700	4,5	705	4,6	145	22,3	150	2,1	845	3,9	855	3,8
Saint-Lambert	1 025	6,6	975	6,3	265	4,2	345	4,9	1 290	6,0	1 320	5,9
Total agglomération de Longueuil	15 420	100	15 420	100	6 235	100	7 055	100	21 665	100	22 475	100
	soit 69,9% de la population immigrée totale				soit 30,1% de la population immigrée totale							

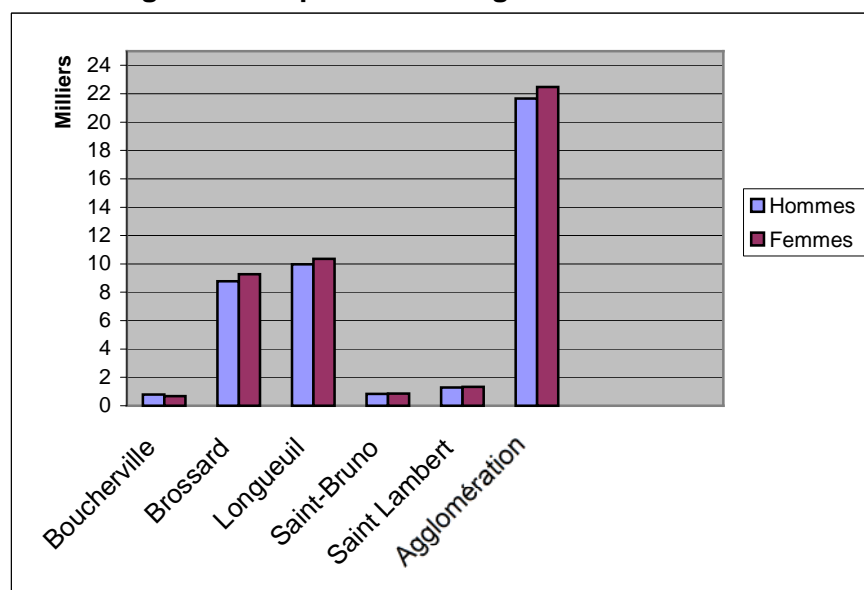
Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002. Date de modification : 2005-11-30.

No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada. <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

*Actuelle ville de Longueuil

Par ailleurs, parmi les villes qui composent l'agglomération, c'est à Longueuil et à Brossard que la concentration des personnes immigrées est la plus importante, soit respectivement de 46% et 40,9%. Cette proportion diminue graduellement pour les villes de Saint-Lambert, Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville. Parallèlement, à l'exception de Boucherville, dans l'ensemble des villes, la proportion de femmes immigrées est légèrement plus importante que celle des hommes. Dans l'agglomération, cette proportion est de 50,9 % versus 49,1%.

Figure 1.1 Population immigrante selon le sexe



D'autre part, selon le ministère de l'immigration et Communautés culturelles (MICC, avril 2007), entre 1996 et 2005, 17 024 nouveaux arrivants se sont établis dans le territoire de l'agglomération de Longueuil. La majorité d'entre eux, soit 57,3%, appartient à la catégorie d'immigration économique, 24% au regroupement familial et 18,4 % sont des réfugiés. Pour ces nouveaux arrivants, leur dernier lieu de résidence était principalement :

Pays	Nombre de personnes	%
France	1 696	10,0
Chine	1 639	9,6
Roumanie	1 627	9,6
Maroc	1 231	7,2
Afghanistan	1 126	6,6
Algérie	957	5,6
Haïti	579	3,4
Pérou	511	3,0
Colombie	483	2,8
Russie	319	1,9
Autres pays	6 856	40,3
Total	17 024	100

Comparatif de la population immigrante dans l'agglomération et le reste de la population

En 2001, tel que l'illustre le tableau 1.5, la population totale du Québec comptait 7 237 480 individus. La région administrative de la Montérégie, quant à elle, comptait 1 276 400 habitants, soit 17,6% de la population québécoise. Par ailleurs, d'après la compilation des données provenant des anciennes municipalités qui composent l'agglomération de Longueuil, 371 930 personnes y ont établi leur résidence. Donc, 29,1% de la population montérégienne habitaient l'agglomération de Longueuil.

Concernant la population immigrée, en 2001, un total de 706 965 personnes ont émigré au Québec, ainsi, une personne sur 10 est née à l'étranger. Si de ce total, 74 965 personnes se sont établies sur le territoire de la Montérégie, soit 10,6%, plus de la moitié de celles-ci (58,9%) habitaient sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Dans l'agglomération, tout comme dans la province, la population féminine immigrante était légèrement supérieure à la population masculine. En Montérégie, la population féminine et masculine était présente en proportion égales.

Tableau 1.5 Répartitions de la population québécoise, selon le sexe

Territoire	Sexe	Population immigrée		Population totale		Part de la population immigrée
		n	%	n	%	
Agglomération de Longueuil	Hommes	21 655	49,1	179 155	48,2	12,1
	Femmes	22 475	50,9	192 775	51,8	11,7
	Total	44 130	100	371 930	100	11,9
Montérégie	Hommes	37 500	50,0	626 320	49,1	6,0
	Femmes	37 465	50,0	650 080	50,9	5,8
	Total	74 965	100	1 276 400	100	5,9
Québec	Hommes	348 290	49,0	3 532 845	48,8	9,9
	Femmes	358 675	51,0	3 704 635	51,2	9,7
	Total	706 965	100	7 237 480	100	9,8

Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002.

Date de modification No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada.

<http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

Répartition des femmes immigrées dans le territoire de l'agglomération de Longueuil

Le tableau 1.6 montre la part de la population immigrée sur la population totale féminine. La proportion la plus importante, soit 16,6%, correspond à l'arrondissement de Greenfield Park. Cette proportion diminue approximativement de moitié pour les arrondissements du Vieux-Longueuil, de Saint-Hubert et pour la ville de Longueuil elle-même, avec 8,5%, 8% et 8,9% respectivement.

Tableau 1.6 Rapport entre la population immigrante et la population totale féminine dans l'actuelle ville de Longueuil

Arrondissements	Population féminine immigrée		Population féminine totale		Part de la population immigrée
	n	%	n	%	
Greenfield Park	1 475	14,3	8 895	7,6	16,6
Lemoynes	110	1,1	2 500	2,1	4,4
Saint-Hubert	3 070	29,7	38 555	33,0	8,0
Vieux-Longueuil	5 695	55,0	66 940	57,3	8,5
Total ville de Longueuil	10 350	100	116 890	100	8,9

Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002.

Date de modification : 2005-11-30. No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada.

<http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

D'un autre côté, d'après le tableau 1.7, à l'agglomération la part de la population féminine née à l'étranger décroît graduellement, selon les villes dans l'ordre suivant : Brossard, Saint-Lambert, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville. Globalement, dans l'agglomération les femmes immigrées représentent 11,7% de la population total féminine.

Tableau 1.7 Rapport entre la population immigrante et la population totale féminine dans l'agglomération de Longueuil

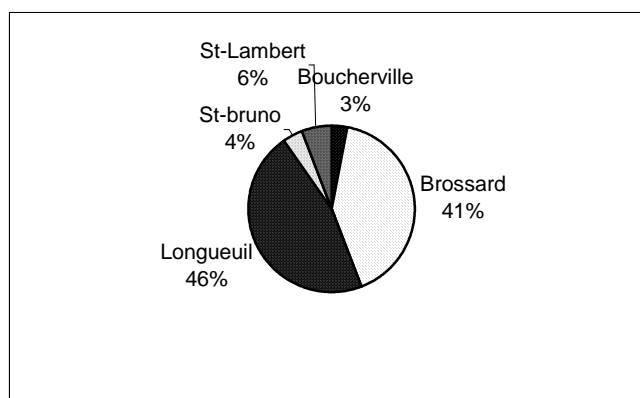
Municipalités	Population féminine immigrée		Population féminine totale		Part de la population immigrée
	n	%	n	%	
Boucherville	675	3,0	18 590	9,6	3,6
Brossard	9 275	41,3	33 350	17,3	27,8
Longueuil*	10 350	46,1	116 890	60,6	8,9
St-Bruno-de-Montarville	855	3,8	12 195	6,3	7,0
Saint-Lambert	1 320	5,9	11 750	6,1	11,2
Total agglomération	22 475	100	192 775	100	11,7

Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002. Date de modification : 2005-11-30. No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada. <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

*Actuelle ville de Longueuil

Ainsi, d'un total de 22 475 femmes immigrées établies dans l'agglomération, 46,1% habitaient la ville de Longueuil, soit 10 350 (figure 1.2). Viennent ensuite la ville de Brossard avec 41,3% (9 275) suivie de Saint-Lambert, Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville où la part des femmes immigrées représente respectivement 5,9%, 3,8% et 3%.

Figure 1.2 Proportion des femmes immigrées, dans les différentes villes de l'agglomération



Plus des deux tiers des femmes immigrées, soit 68,6%, se sont installées dans l'agglomération avant 1991 (tableau 1.8). Les femmes dont l'immigration est plus récente sont concentrées à Brossard avec 48,5% et à Longueuil avec 42%. Pour les autres villes de l'agglomération, leur pourcentage varie entre 4,9% et 2,1%.

Tableau 1.8 Population immigrante féminine, selon la période de migration dans l'agglomération de Longueuil

Municipalité	Femmes		Femmes		TOTAL	
	Immigrée avant 1991		Immigrée entre 1991 et 2001		Femmes	
	n	%	n	%	n	%
Boucherville	505	3,3	170	2,4	675	3,0
Brossard	5 850	37,9	3 425	48,5	9 275	41,3
Longueuil*	7 385	47,9	2 965	42,0	10 350	46,1
Saint-Bruno-de-Montarville	705	4,6	150	2,1	855	3,8
Saint-Lambert	975	6,3	345	4,9	1 320	5,9
Total agglomération de Longueuil	15 420	100	7 055	100	22 475	100
	soit 68,6 % de la population immigrée totale		soit 31,4 % de la population immigrée totale			

Source : Statistique Canada. 2002. Profils des communautés de 2001. Diffusé le 27 juin 2002.

Date de modification : 2005-11-30. No. 93F0053XIF au catalogue de Statistique Canada.

<http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

*Actuelle ville de Longueuil

En 2001, 5 835 personnes immigrées se sont installées dans l'agglomération de Longueuil. Parmi elles on retrouve 3 305 femmes, soit 53,2%. Nous retrouvons leurs principaux pays d'origine au tableau 1.9.

Tableau 1.9 Principaux pays d'origine de femmes immigrantes dans l'agglomération de Longueuil

Principaux pays de naissance des femmes immigrées, 2001	%
Haïti	7,4
France	7,2
Chine	6,9
Hong Kong	4,1
Viet Nam	3,9
Autres	70,5

MICC Portrait de la région Montérégie (agglomération de Longueuil), août 2006

Par ailleurs, entre 1996 et 2005, 8 818 femmes nées à l'étranger ont été admises et résidaient sur le territoire de l'agglomération de Longueuil en janvier 2007 (MICC, avril 2007).

En bref

En 2001, 706 965 personnes nées à l'étranger étaient établies au Québec. De ce total, 74 965 personnes ont choisi la Montérégie pour s'installer, soit 10,6% (1/10 personnes). Du total de la population immigrante montréalaise, 44 130 personnes habitent l'agglomération de Longueuil, soit 58,9%.

Dans l'agglomération, les plus forte concentration de personnes immigrées se trouvent à Longueuil (46%) et à Brossard (41%). Pour l'ensemble des villes qui composent l'agglomération, plus des deux tiers de la population immigrée s'est installée avant 1991, nous parlons donc d'une migration relativement ancienne. Ce constat s'applique tant à la population générale qu'à la population féminine. En général, dans l'agglomération de Longueuil et dans les villes qui la composent, la présence des femmes immigrées est très légèrement supérieure à celle des hommes.

Il convient de souligner que la non-disponibilité de données sexuées sur les femmes immigrées dans l'agglomération de Longueuil limite grandement nos recherches. Les données disponibles actuellement ne nous permettent pas de dresser un portrait plus complet de la population féminine immigrée. Toutefois, pour la population en général certains information sont disponibles : âge, scolarité, langue, statut familial, statut d'immigration, revenu, etc. Il serait intéressant d'obtenir ces mêmes informations pour la population immigrée seulement, par sexe et période d'immigration.



Section 2 **Problématique de l'isolement et difficultés liées à l'expérience migratoire**

La TCFG-M a effectué une étude qualitative auprès des femmes immigrées et des organismes qui dispensent des services dans l'agglomération de Longueuil. Cette étude avait comme objectif de documenter la problématique de l'isolement, les difficultés liées à l'expérience migratoire et l'utilisation des ressources communautaires et publiques. Les pages suivantes font état de la méthodologie utilisée et des résultats obtenus.

La méthodologie

La cueillette de données primaires

La cueillette de données pour la recherche qualitative a été réalisée au début de l'année 2007 et elle a été faite de la façon suivante :

- ◆ Dans un premier temps, la TCGF-M a procédé à la conception des deux questionnaires. Le **questionnaire A** s'adressait aux femmes immigrées et le **questionnaire B** aux intervenantes et au personnel des différents organismes qui offrent des services. Une attention particulière a été portée sur la connaissance et l'utilisation des services communautaires par les femmes immigrées et la présence ou non de services spécifiques pour elles. Les deux questionnaires sont disponibles à l'annexe 1.
- ◆ Par la suite, 90 questionnaires du type A ont été distribués individuellement ou lors de groupes de discussion (*focus group*). 92 questionnaires du type B ont été envoyés quant à eux à des organismes ou institutions susceptibles d'offrir des services aux femmes immigrées, de façon exclusive ou non.

L'échantillon-type

Les 74 personnes qui ont répondu au **questionnaire A** sont des femmes immigrées résidant dans l'agglomération de Longueuil. Huit hommes et sept femmes hors de l'agglomération mais résidant en Montérégie ont également répondu au questionnaire. Ceux-ci ne seront pas retenus dans l'échantillon-type. Toutefois, leurs réponses nous permettront de mieux compléter le profil des besoins.

Pour recruter des femmes immigrées, nous avons ciblé les femmes qui fréquentaient les institutions travaillant auprès d'une clientèle immigrée et qui offrent des services comme la francisation, le soutien à la famille et les centres d'établissement, d'intégration et d'immigration. Nous avons ainsi réalisé six groupes de discussion (focus group) qui nous ont permis de rencontrer 56 femmes habitant l'agglomération de Longueuil. Les autres questionnaires ont été retournés par la poste.

Pour ce qui est du **questionnaire B**, 92 questionnaires ont été envoyés à des organismes et institutions susceptibles d'offrir des services aux femmes immigrées, de façon exclusive ou non, dans l'agglomération de Longueuil. Les champs d'activité des organismes publics et parapublics ciblés sont variés, citons entre autres, la santé et les services sociaux, l'éducation, l'immigration, l'emploi, la culture et les loisirs. Le taux de réponse des organismes et institution interpellés a été de 35%. Les 32 organismes qui ont participé sont situés dans les villes de Brossard, Longueuil et Saint-Lambert.

Les résultats

La répartition des femmes immigrées, selon l'échantillon-type

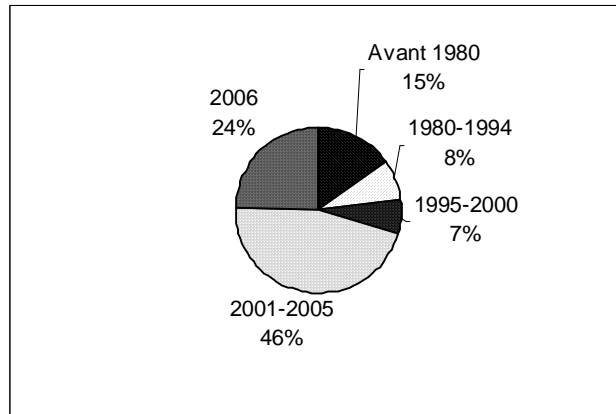
Des 74 femmes interrogées dans l'agglomération, près de 60 % (43) d'entre elles habitent la ville de Longueuil, 30% (22) à Brossard, 8% (6) à Saint-Lambert et 2% (3) à Saint-Bruno-de-Montarville.

Pour mieux comprendre la problématique que vivent ces femmes dans leur processus d'intégration, nous avons fait ressortir de façon statistique trois caractéristiques : la période d'immigration, leur âge et leur niveau de scolarité.

La période d'immigration

Tel qu'illustré à la figure 2.1, la plupart des femmes immigrées qui ont répondu au questionnaire sont arrivées récemment. Près de 75 % d'entre elles sont arrivées depuis l'an 2000 et près du quart d'entre elles ont immigré l'année dernière.

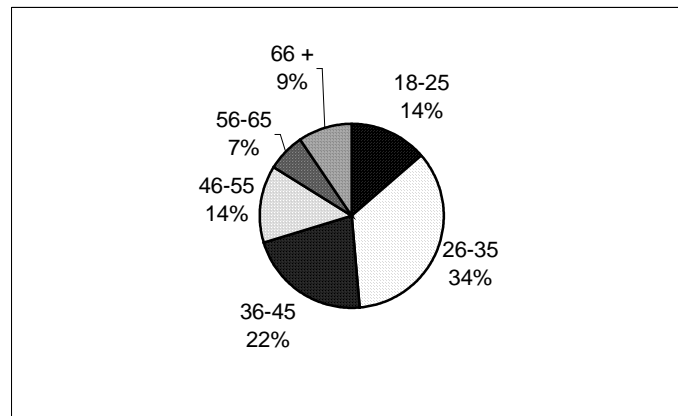
Figure 2.1 Période d'immigration au Québec (%)



L'âge

La figure 2.2 montre que la majorité des femmes interrogées est en âge de travailler et plus de la moitié d'entre elles sont en âge de procréer et d'élever une famille.

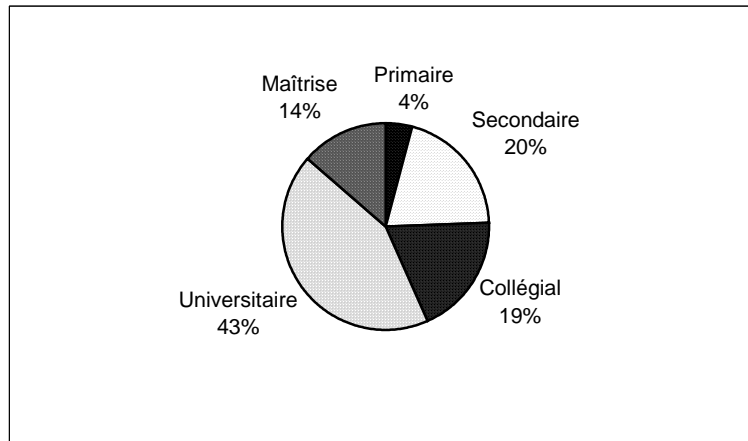
Figure 2.2 Âge des femmes immigrées (%)



Le niveau de scolarité

Non seulement les femmes immigrées interrogées constituent une main d'œuvre active, mais celles-ci ont également un très bon niveau de scolarité. En effet, 57% de ces femmes ont un degré universitaire alors que seules 4 % des femmes sont au-dessous du niveau primaire.

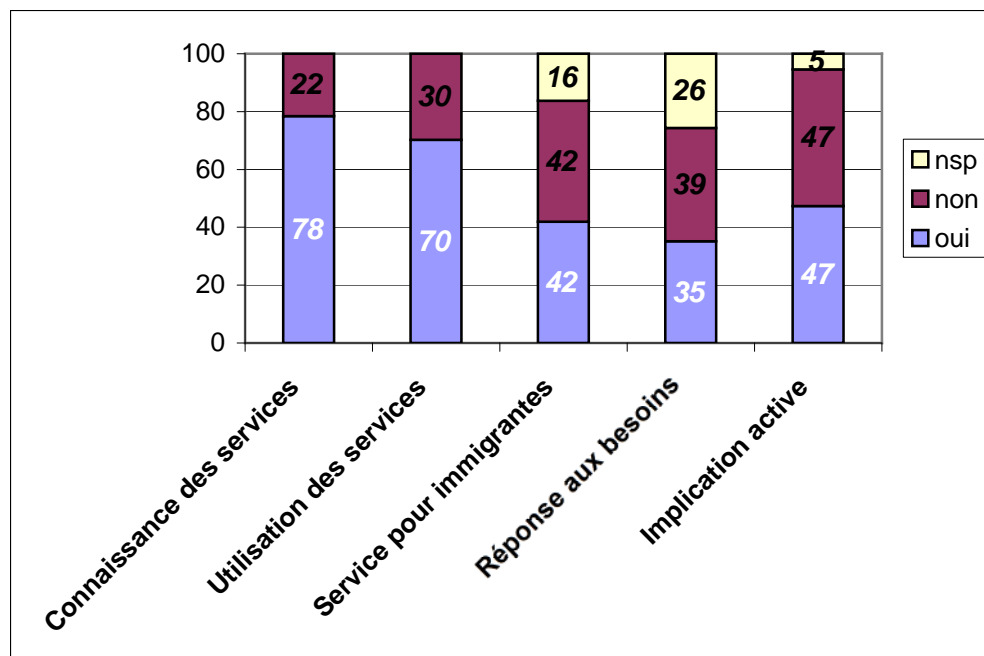
Figure 2.3 Niveaux de scolarité (%)



Les résultats issus des questionnaires des femmes immigrées

Les questionnaires destinés aux femmes immigrées abordaient diverses questions : leur connaissance des services et leur fréquentation, la présence de services spécifiques aux femmes immigrées, la capacité de ceux-ci à répondre à leurs besoins et l'implication des femmes dans ces organismes. Un aperçu des réponses est disponible à la figure 2.4

Figure 2.4 Les services utilisés par les femmes immigrées de l'échantillon-type



La connaissance et l'utilisation des services offerts

Plus de 75% (4/5) des femmes interrogées connaissent et utilisent les services offerts dans l'agglomération. Et, si près de la moitié de ceux-ci ont des services destinés aux personnes issues de l'immigration, à peine plus du tiers des femmes interrogées estime que ces services répondent à leurs besoins. Ces femmes utilisent d'abord de l'aide pour combler des besoins de base d'ordre matériel : dépannage alimentaire, vêtements, meubles, etc. Par la suite, elles cherchent des services « techniques » : traduction de documents, démarches administratives, information juridique, etc.

Presque toutes ces femmes font appel aux services de santé (CLSC – 92%) et près de la moitié d'entre elles (43%) utilisent les services de sport et de loisir, surtout l'été. Par contre, les services culturels sont très peu utilisés (11%). En ce qui a trait aux organismes communautaires, les femmes immigrées font surtout appel aux services des centres d'employabilité et de francisation. Aussi, rappelons toutefois que moins de la moitié des femmes interrogées connaissent et utilisent les services communautaires qui sont destinés spécifiquement aux personnes immigrées. Enfin, les autres services utilisés sont surtout en lien avec les enfants, la famille et les services de dépannage tels que les banques alimentaires.

Pour la plupart des répondantes, le réseau personnel et le bouche-à-oreille sont les moyens utilisés pour obtenir l'information sur les services disponibles. Il est à remarquer qu'il ne semble pas y avoir de lien entre la période d'arrivée et la connaissance et l'utilisation des services. Même après avoir résidé plus de cinq ans sur le territoire, certaines de ces femmes ignorent toujours l'existence de certains services.

L'intégration et l'adaptation des femmes immigrées

La majorité des femmes interrogées se dit satisfaite d'avoir immigré (82%) et considèrent en général ne pas avoir de problèmes d'intégration. Parmi les raisons évoquées pour avoir décidé d'immigrer au Québec, citons le fait que *l'immigration a été une décision de couple, un projet de famille*. Elles espèrent ainsi *améliorer leur qualité de vie et offrir un meilleur avenir pour leurs enfants*. Au Québec, *elles apprécient particulièrement la liberté, l'égalité et la démocratie*.

La plupart d'entre elles aiment leur milieu de vie, notamment pour la tranquillité, la sécurité, la proximité et la disponibilité des services; elles sont attachées à leur quartier et apprécient leur qualité de vie.

Les constats des femmes immigrées

La plupart des femmes interrogées considèrent ne pas avoir de problèmes d'intégration. Néanmoins, à la lecture des questionnaires, plusieurs facteurs pouvant ralentir ou rendre difficile le processus d'intégration ont été décelés. Identifiés par les femmes elles-mêmes, ces défis peuvent être classés en cinq catégories :

Économie et emploi

- ◆ Maîtriser de façon acceptable le français et connaître l'anglais;
- ◆ Réussir à faire reconnaître leurs acquis, pour ne pas être obligée d'avoir des emplois moins intéressants ou de devoir réorienter leur carrière;
- ◆ Palier le manque d'expérience en territoire québécois (canadien);
- ◆ Bénéficier de garderies et de transport adéquats pour pouvoir occuper un emploi.

Droits et condition féminine

- ◆ Bénéficier de l'aide juridique entre autres pour ce qui est des démarches d'immigration;
- ◆ Mieux connaître les services auxquels elles ont droit et comprendre la raison de leur gratuité;
- ◆ Sortir de l'ombre de leur communauté.

Organismes communautaires et services gouvernementaux

- ◆ Modifier leur perception des services offerts. Pour certaines de ces femmes, la gratuité du service équivaut à une mauvaise qualité de service;
- ◆ Faire la distinction entre les services offerts par les groupes communautaires et ceux qui sont gouvernementaux;
- ◆ Augmenter l'offre de services pour répondre aux besoins spécifiques des femmes; ce problème est encore plus criant pour ce qui est des services aux femmes immigrées (voir le profil des organismes, page 21).

Communication

- ◆ Apprendre à maîtriser suffisamment la langue française, celle-ci constituant une barrière importante pour l'accessibilité des services;
- ◆ Pouvoir parfaire leur maîtrise du français;
- ◆ Trouver des ressources linguistiques pour combler les besoins, entre autres, pour les accompagner dans leurs démarches;
- ◆ Bénéficier davantage de sources d'information concernant les services. L'information leur parvient surtout par contact personnel;
- ◆ Pouvoir avoir des cours d'anglais.

Milieu, communauté et familles

- ◆ Mieux connaître et utiliser les services municipaux;
- ◆ Contrer la solitude et l'absence de famille élargie;
- ◆ Assumer leurs responsabilités familiales comment le dissent les participantes, *les premières années sont très difficiles pour les femmes avec des jeunes enfants*;
- ◆ Assumer la rébellion des enfants dans leur nouveau milieu et des différences culturelles avec celles de leur pays d'origine.

Les résultats issus des questionnaires aux organismes

Le questionnaire que la TCGF-M a élaboré à l'intention des organismes et institutions complète celui destiné aux femmes immigrées. La finalité de ces deux questionnaires était d'identifier des facteurs pouvant faciliter ou freiner l'intégration des femmes immigrées à la société québécoise. La compilation des réponses reçues nous permettra, d'une part, de tracer un portrait des services offerts et d'autre part, de faire une adéquation entre les besoins exprimés par les femmes elles-mêmes et les services disponibles dans l'agglomération de Longueuil.

Le taux de réponse des organismes interpellés a été de 35%. Des 32 organismes et institutions ayant complété le questionnaire, 72% (23/32) proviennent du secteur parapublic. Le portrait des organismes et institutions est présenté au tableau suivant.

Tableau 2.1. Portrait des organismes et institutions ayant répondu au questionnaire

Secteur d'activité	Nombre d'organismes
Éducation (écoles, commissions scolaires)	4
Employabilité	2
Spécifiques femmes (maisons d'hébergement, centres de femmes)	8
Immigration (services spécifiques aux immigrants)	3
Culture et loisirs	2
Santé	3
Soutien à la famille (maisons de la famille, centre d'action bénévole, entraide, éducation populaire)	10
Total	32

L'offre de services et la fréquentation des organismes par les femmes immigrées

D'après la compilation des questionnaires, 90% des organismes répondant reçoivent une clientèle immigrante. Le nombre d'utilisatrices d'origine immigrante varie selon le service offert et l'emplacement de l'organisme. Outre les services en lien direct avec l'établissement et l'apprentissage de la langue, les femmes immigrées utilisent le plus souvent les services de santé et de recherche d'emploi. Les services de dépannage et de garderie sont aussi très utilisés.

Il n'y a généralement pas de différence entre l'approche utilisée pour desservir les femmes immigrées et les femmes d'origine québécoise. Les organismes communautaires qui offrent des services de dépannage ne semblent pas avoir de difficulté à rejoindre cette clientèle. Toutefois, ce constat ne s'applique pas à l'ensemble des organismes car plusieurs d'entre eux ont des difficultés à les rejoindre. Dans cette dernière catégorie, citons, à titre d'exemple, les organismes qui offrent des services d'aide psychosociale, de l'aide aux victimes de violence ou d'actes criminels.

L'intégration et l'adaptation des femmes immigrées

Plus de la moitié des intervenantes et intervenants considèrent qu'il y a des obstacles dans l'offre des services aux femmes immigrées (53%). Au-delà de la langue, qui constitue un obstacle majeur, il est souvent difficile de les rejoindre en raison principalement :

- ◆ de leur isolement,
- ◆ des différences culturelles et des croyances,
- ◆ de la méconnaissance des structures,
- ◆ du manque d'information sur les services disponibles,
- ◆ du manque de ressources pour répondre à leurs besoins
- ◆ du manque de services ponctuels de garde, pour des enfants en âge préscolaire,
- ◆ des difficultés de transport.

Ces obstacles à l'offre des services aux femmes immigrées ralentissent, voire freinent leur processus d'intégration.

D'après les réponses recueillies, pour surmonter les obstacles d'ordre linguistique, les femmes immigrantes ont besoin des cours de francisation. Par ailleurs, les organismes et institutions expriment un besoin de personnel professionnel ou des bénévoles bilingues ou trilingues.

Il est à remarquer que trois personnes sur quatre (75%) ayant répondu au **questionnaire B** estiment que les femmes immigrées ne connaissent pas les ressources de leur milieu. Or, si les moyens de diffusion des activités et services sont très variés : journaux locaux, dépliants, site web, radio et télévision, etc., on se rappellera que les femmes apprennent à connaître les services et à les utiliser lorsqu'il y a référence personnelle.

Les constats des ressources professionnelles des organismes

Également, la majorité des intervenantes et intervenants interrogés estime que pour faciliter l'intégration des femmes immigrées, plusieurs besoins sont à combler. Citons, entre autres, la nécessité pour elles :

- ◆ de briser leur isolement,
- ◆ de mieux connaître leurs droits et leur société d'accueil,
- ◆ de comprendre le système scolaire québécois et l'aide aux devoirs,
- ◆ de mieux connaître les services offerts et le fonctionnement des réseaux,
- ◆ de bénéficier d'accueil et de référence vers les services appropriés,
- ◆ de connaître les possibilités de formation permettant leur accès au marché du travail.

Selon les réponses du **questionnaire B**, dans le milieu de la santé, les femmes immigrantes utilisent davantage les services pour enfants (vaccination), en périnatalité et les services psychosociaux. Concernant les services offerts par les organismes communautaires, ce sont surtout les services d'aide à l'établissement, de francisation, de dépannage, de la recherche d'emploi et de garderie qui sont utilisés. Les femmes immigrées emploient également les services d'accompagnement individuel et d'aide technique à l'intégration : interprètes, traductions, médiation, aide au logement, etc.

Certains organismes signalent des problèmes d'intégration scolaire des enfants et donc le besoin pour les parents de développer des compétences parentales qui aideront leurs enfants à développer des habiletés sociales de base.



Section 3 L'analyse des résultats combinés

À partir des données recueillies lors des groupes de discussion (*focus groups*) et en combinant les réponses des questionnaires des femmes immigrées et des responsables d'organismes et d'institutions offrant des services, nous analyserons ici la question qui nous préoccupe, soit *l'intégration des femmes immigrées dans l'agglomération de Longueuil*.

Les besoins exprimés par les femmes

Tel que démontré à la section 2, la très grande majorité des femmes immigrées se dit satisfaite d'avoir immigré et considère ne pas avoir des problèmes d'intégration. Cependant, elles ont identifié par la même occasion plusieurs types de besoins qui démontrent que le processus d'intégration ne se fait pas sans problèmes. Selon l'une des femmes interrogées, *il est difficile de s'intégrer car nous sommes des femmes et donc, nous devons prendre soin des enfants et de la famille. Les employeurs ne veulent pas nous embaucher car ils ne veulent pas des problèmes familiaux*.

Parmi les attentes et besoins exprimés, notons celles et ceux qui ressortent davantage : difficultés d'accès au marché du travail, maîtrise insuffisante du français, connaissance déficiente des ressources et du fonctionnement de la société d'accueil. Des problèmes plus concrets ont aussi été exprimés : accès ponctuel aux services de garde, coût du transport en commun et accès aux activités récréatives.

Leur niveau de scolarité et la reconnaissance des acquis

Le profil des femmes interrogées démontre que la plupart d'entre elles sont nouvellement arrivées au pays et qu'elles sont très scolarisées. Or, malgré ce haut niveau de scolarisation, elles ont de la difficulté à utiliser leurs qualifications professionnelles à un niveau approprié sur le marché du travail québécois (problèmes de déqualification).

Divers obstacles ont été identifiés, dont la maîtrise de la langue française, la reconnaissance des acquis professionnels et le manque d'expérience en territoire québécois (canadien). La difficulté à surmonter ces obstacles fait en sorte que **leur insertion au marché de travail devient leur préoccupation première. Ce serait la raison pour laquelle les femmes**

immigrées établies sur le territoire de l'agglomération seraient prêtes à changer leur lieu de résidence, et ce, malgré leur attachement. Voici les propos d'une des participantes : *J'aime beaucoup Longueuil parce que c'est une ville tellement tranquille, mais à cause des difficultés pour trouver du travail, on pense déménager à Montréal.*

Ainsi, pour ces femmes, leur insertion déficiente au marché du travail constitue la principale entrave à leur enracinement dans le territoire. Or, leurs compétences professionnelles sont un atout de taille pour les entreprises.

À ce sujet, une étude réalisée auprès de 82 femmes immigrantes de la région de Québec (Cardu et Sanschagrin, 2002, p 105) affirme que les obstacles à l'insertion sociale et professionnelle des femmes immigrées sont nombreux. Toutefois, contrairement aux femmes dont la scolarité est moins élevée, les obstacles sont plus fortement ressentis par les femmes ayant un niveau de scolarité élevé, car bon nombre d'entre elles subissent une déqualification.

Les travaux de Bertot et Jacob (1999) concluent également que pour les personnes avec un niveau de scolarité élevé, les premières années dans la société d'accueil sont associées à de plus grandes difficultés car leur formation et leur expérience professionnelle ne sont pas toujours reconnues. Par ailleurs, selon Catarino C. et Morokvasic M. (2005), des facteurs structurels tels que le marché de travail canadien, où les professions sont protégées et encadrées par des ordres professionnels, rendent plus ardu l'accès des personnes immigrées hautement qualifiées à l'exercice de certains métiers et professions. Cette situation est d'autant paradoxale que les personnes immigrantes sont souvent sélectionnées en fonction de leur formation et des compétences professionnelles acquises dans leur pays d'origine.

Par ailleurs, bien que la reconnaissance des diplômes et des acquis professionnels, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue française soient les principaux freins à l'obtention d'un emploi à la hauteur de leur qualification, ces facteurs sont loin d'être les seuls à retarder le processus d'intégration. En effet, l'expérience migratoire entraîne pour la personne la rupture de la majorité de ses références et liens auxquels elle était habituée. L'impact de cette rupture dans toute démarche d'intégration n'est pas à négliger.

Être femme, mère et exercer sa profession dans un milieu nouveau où les règles qui régissent les rapports humains et organisationnels sont souvent très différentes à celles connues à l'origine entraîne parfois des difficultés dans les relations de couple, occasionne une fréquente

surexploitation du milieu de travail et renforce l'isolement et l'épuisement professionnel (Labelle et al. 1987).

Les réseaux de soutien et les responsabilités familiales

À la suite du processus migratoire, les femmes, qu'elles soient scolarisées ou non, rencontrent des problèmes particuliers inhérents au rôle stéréotype qui leur est culturellement confié comme responsable de la famille. Téofilovici (1994) rapporte que les problèmes le plus souvent cités par les femmes qui fréquentent le Centre des femmes de Montréal sont, par ordre d'importance :

- ◆ la perte d'accès à la famille élargie,
- ◆ les pressions pour changer ses rôles et ses valeurs,
- ◆ les difficultés économiques et sociales.

L'absence d'accès à la famille élargie et à un réseau de soutien contribue à modifier leur projet d'avenir (migration) et à devoir accepter de nombreux compromis. D'autant plus qu'au sein des couples où les deux membres sont des professionnels, les femmes sont celles qui font souvent des compromis subissant ainsi une rupture dans leur carrière (Catarino C. et Morokvasic M. 2005).

La perte des réseaux traditionnels de sociabilité contribue à l'isolement des femmes, confinées à l'espace familial, sans une connaissance suffisante de la langue et de la culture québécoise. À ceci, s'ajoutent des obstacles structureaux tels que les listes d'attente pour obtenir des services de garde.

L'isolement social que subissent les femmes immigrées renforce à son tour la situation de dépendance de ces femmes à l'égard de leur conjoint. Dans nombre des cas, cette situation est engendrée, au départ, par leur statut d'immigration.

D'après une enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada (Statistique Canada, 2003) au Québec, le tiers (34%) des nouveaux arrivants en âge d'activité maximale n'avait pas travaillé durant les deux premières années au Canada. La très grande majorité (83%) des immigrants de la catégorie du regroupement familial qui ne travaillaient pas était des femmes. L'activité principale de cette catégorie consistait à être une personne au foyer.

Le statut d'immigrée parrainée

Au Québec, la majorité des femmes qui immigreront appartient à la « catégorie famille », ce qui inclut la *conjointe*, la *fiancée*, ainsi que les enfants à charge d'un citoyen canadien ou résident permanent. D'après le Conseil du statut de la femme (2005), presque deux tiers des femmes qui immigreront font l'objet d'un parrainage (61%). Le statut de *parrainée* place les femmes dans une situation de dépendance économique vis-à-vis leur conjoint, et ce, pour une période de trois ans. Le *parrainage* est une promesse écrite faite par un répondant qui s'engage à subvenir aux « besoins essentiels » de son parent ou ses parents. Toutefois, cette situation se prolonge souvent, ce qui entraîne une dépendance psychologique et sociale qui nuit à l'adaptation et à l'intégration des femmes à la nouvelle société (Legault, G., 2000).

D'après une étude réalisée par Micheline Labelle (1995, p116), du point de vue de certains leaders ethoculturels, la politique du parrainage créerait des citoyens de seconde zone, surtout pour les femmes qui en cas de mésentente dans le couple, se retrouvent sans ressources et n'obtiennent que difficilement la révocation du parrainage. Aussi, on fait remarquer que la situation est particulièrement critique dans les cas de violence conjugale où les femmes, terrorisées et entièrement sous la domination physique et financière du mari, n'osent pas demander de l'aide.

Les femmes immigrées et la maternité

Tel que constaté dans la section précédente, plus de la moitié des femmes qui forment l'échantillon-type sont en âge de procréer et d'élever une famille. Entre l'an 2000 et 2004, c'était le cas de 37% des femmes qui sont arrivées au Québec (Conseil du statut de la femme, 2005).

Étant donné leur âge, pour ces femmes, la probabilité de vivre la maternité en même temps que l'expérience de la migration est grande. La maternité apporte avec elle un lot de modifications dans la vie d'une femme et même du couple. Ces transitions exigent une adaptation normalement associée à une plus grande vulnérabilité. Or, celle-ci est exacerbée par des circonstances particulières dont celles qui découlent de l'expérience migratoire (Battaglini et al. 2002, Zelkowitz, P. 2007). Tenir compte de la vulnérabilité associée aux circonstances migratoires permettra non seulement d'améliorer l'accessibilité aux programmes intégrés en périnatalité et d'éviter des inégalités en matière de santé pour les femmes immigrées, mais

aussi d'ajuster les interventions en fonction des besoins sociaux et culturels (Battaglini A. et alt, 2002)

La remise en question des rôles sociaux

L'arrivée au Québec d'une famille provenant d'une société plus traditionnelle risque de confronter ses membres à des nouvelles valeurs, entre autres, le statut différent de la femme, les rapports parents-enfants, les codes d'éducation, la liberté d'action, la permissivité et la surconsommation. Ainsi, au cours des années qui suivent la migration, entre autres, ces contradictions ont des répercussions importantes sur chaque membre de la famille. D'après les propos d'une des participantes: *les enfants sont révoltés et les mères ne connaissent pas la meilleure façon d'agir.*

Du point de vue de la femme, le contact avec une société plus égalitaire sur le plan des rapports homme-femme amène souvent une remise en question et une renégociation des rôles dans le couple dont l'issue est souvent problématique (Legault, G. p. 256)

Les besoins tels que perçus pas les intervenantes et intervenants

Dans l'offre de service aux femmes immigrées, certains obstacles risquent d'avoir pour effet la diminution à l'accès aux services et à l'information. En effet, en plus d'éprouver des difficultés de communication en raison des problèmes de maîtrise du français, les intervenantes et intervenants sont confrontés à un éventail de comportements associés à la culture d'origine et qui différents de celle du Québec (croyances, valeurs, etc.). Il y a aussi chez ces femmes un besoin d'accroître leurs compétences parentales et de diminuer leur réticence à utiliser certains services pouvant les mener à une confrontation dans leur conception du couple ou de la famille (ex : violence conjugale ou familiale).

Pour certaines intervenantes et intervenants, les femmes immigrées *connaissent peu ou mal les structures communautaires et les lieux de participation.* Et pour faciliter l'intervention, elles doivent, entre autres, *comprendre qu'il s'agit d'aide et non de s'immiscer dans leurs affaires personnelles.* Par ailleurs, l'utilisation des services spécifiquement destinés aux femmes peut être rendue plus difficile parce, selon une des intervenantes, *l'adhésion des femmes immigrées aux valeurs féministes québécoises n'est pas toujours évident.*

Un constat est unanime : les femmes immigrées ont besoin des lieux de rencontre et de partage. Elles ont besoin de briser l'isolement et de mieux connaître leurs droits et les ressources disponibles.

L'utilisation des services sur le territoire de l'agglomération de Longueuil

D'après le résultat des données présentées dans la section précédente, outre les services de francisation, les demandes les plus fréquemment formulés concernent les biens matériels : dépannage alimentaire, vestimentaire, meubles, etc. Viennent ensuite les demandes d'aide « technique » d'information et d'orientation : démarches administratives, traduction de documents, information juridique, accompagnement lors de visites médicales, etc. Conséquemment, les organismes qui offrent ces services n'ont pas de difficultés à rejoindre la population immigrante. Par contre, les services d'ordre psychosocial sont moins souvent utilisés.

D'après l'expérience du Centre des femmes de Montréal, les demandes d'aide psychosociale sont rarement exprimées au premier contact (Legault, 2000). Cette situation s'explique par la méconnaissance de ce type de soutien professionnel. Pour certaines femmes, dans leur pays d'origine, ce type d'aide provient de leur réseau familial et social. De plus, leur culture ne les encourage pas toujours à dévoiler leurs problèmes personnels.

Dans le cas qui nous occupe, les femmes utilisent le réseau de santé et services sociaux (CLSC) surtout pour des services de vaccination (enfants) et de périnatalité. Par ailleurs, certaines études font ressortir que les femmes immigrées utilisent davantage les services de santé par rapport aux hommes issus de la même origine (Benhadj, L. 2005, Cousineau, D. 1990a), comme chez les Québécois de souche (Aubin, J. et al, 2007). En ce qui concerne les services offerts par les CLSC et les services préventifs, leur fréquentation est moins importante que celle de la population québécoise alors que la fréquentation des services curatifs reçus à l'hôpital ou en bureau privé sont utilisés dans la même proportion. Une hypothèse pour expliquer cette situation est à l'effet que ce sont les difficultés linguistiques, la méconnaissance des ressources disponibles et les difficultés administratives qui expliqueraient cette situation (Benhadj, L. 2005) .

Enfin, il est à mentionner que les villes elles-mêmes offrent peu de services permettant aux femmes immigrantes d'utiliser davantage leurs services ou de participer aux débats municipaux.

Si cette situation est compréhensible dans le cas des villes où il y a encore peu de membres des communautés culturelles, la situation est plus préoccupante dans le cas de Longueuil et de Brossard où le nombre de femmes immigrées est important.



Section 4 **Réalisation d'activités exploratoires**

Les besoins exprimés par les participantes au projet ont permis d'explorer différents types d'activités. Pour planifier celles-ci, plusieurs facteurs ont été considérés : la méconnaissance des ressources, les thèmes cités lors des rencontres, le déplacement à effectuer pour participer à l'activité, etc.

Ainsi, des sujets tels que l'emploi, les droits et l'immigration ont été proposés. Pour la réalisation des activités, les alliances établies avec les organismes partenaires du projet ont été mises à profit, entre autres par l'utilisation des locaux des organismes partenaires qui desservent une clientèle immigrante. Ceci a permis d'insérer nos activités à celles qui étaient déjà programmées par les organismes partenaires. Ce faisant, il était possible de profiter de la présence des personnes qui participent à leurs activités et leur éviter ainsi des déplacements supplémentaires. Cependant, de par la nature confidentielle de certains services (exemple : les maisons d'hébergement), il a été proposé de réaliser certaines activités dans les locaux de la TCGF-M.

Divers moyens de diffusion ont été utilisés pour faire la promotion des activités : journaux locaux, babillards communautaires, distribution d'affiches dans les fêtes des quartiers à Longueuil. Le calendrier des activités a également été diffusé par l'entremise des groupes des cours de francisation sur le territoire.

Sept thèmes ont été sélectionnés :

- ◆ Le réseautage (information sur les organismes communautaires),
- ◆ Information sur la recherche d'emploi,
- ◆ Information juridique/droits de femmes/droits de familles,
- ◆ Santé mentale des femmes, stress et détresse à la suite de l'immigration,
- ◆ Santé des femmes (dépistage du cancer du sein),
- ◆ Entrepreneuriat féminin,
- ◆ Violence conjugale.

Parmi l'éventail d'activités proposées, cinq ont été réalisées. Les thèmes abordés étaient : le réseautage, l'information sur la recherche d'emploi, la santé mentale des femmes, la stress et la détresse à la suite de l'immigration. Nous avons rejointe une cinquantaine de personnes lors de ces ateliers.

Le réseautage

Trois ateliers sur « Le réseautage » ont été réalisés à l'École des adultes Antoine-Brossard et ils ont été animés par la chargée de projet de la TCGF-M.

Comment créer mon propre réseau de soutien! a été le principal sujet de ces ateliers. Les avantages d'entreprendre une telle démarche ont été aussi discutés. Lors de cet atelier nous avons mis l'accent sur l'importance de l'implication et de la participation aux activités offertes par les organismes communautaires, aux activités sportives et de loisirs, comités de parents, etc. Également, de l'information sur les services disponibles dans le territoire de l'agglomération de Longueuil a été transmise aux participantes.

Les services inconnus ou nouveaux ont été expliqués de sorte que cet atelier nous a permis d'outiller les personnes présentes et de les inciter à explorer et à utiliser les ressources dont elles ont besoin.

L'information sur la recherche d'emploi

Le sujet de cette activité a été traité dans un atelier intitulé « L'orientation et l'intégration au marché du travail offert aux femmes ». Cette activité a été réalisée dans les locaux de Sino-Québec. La présentation a été assurée par l'organisme *De Soi à l'emploi*, organisme spécialisé dans la recherche d'emploi, service offert uniquement aux femmes.

Cette session d'information a permis aux femmes présentes de connaître les étapes à suivre dans leur démarche de recherche d'emploi. Nous avons abordé des sujets tels que le bilan de vie personnelle et professionnelle, l'objectif professionnel, la façon d'apprivoiser les méthodes et stratégies de recherche d'emploi adaptées à chacune et la validation de leur objectif professionnel par la réalisation d'un stage.

Soulignons que la possibilité de faire des stages professionnels et l'accompagnement qui offre l'organisme dans la démarche ont suscité beaucoup d'intérêt. Par ailleurs, pour s'assurer de la bonne compréhension des participantes, l'information a été traduite en espagnol et en chinois.

La santé mentale

Cette activité a été l'occasion d'échanger sur « le stress et la détresse après l'immigration ». Le thème de cette activité a été centré sur les défis de la cohabitation de diverses cultures dans le respect des différences. L'atelier a été organisé en collaboration avec l'organisme L'Écrit Tôt de Saint-Hubert. L'animation a été assurée par l'équipe de l'Association des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale- Rive-Sud (APAMMR-S). La conférencière est responsable du programme « Vivre ensemble », qui s'adresse aux familles des communautés ethnoculturelles et aborde des sujets tels que le deuil, le choc culturel et intergénérationnel, le processus d'adaptation et d'intégration.

Cette activité a donné aux participantes l'occasion de mieux comprendre les réalités aux quelles sont confrontées les personnes immigrantes et d'acquérir des outils pour leur permettre de réussir leur vie de couple.

Formation aux intervenantes et intervenants

La TCGF-M a organisé une formation visant à outiller les intervenantes et intervenants du milieu communautaire. Cette formation intitulée les « Défis de l'intervention auprès des femmes immigrantes » a été assurée par le Service d'éducation et d'intégration interculturelle de Montréal (SEIIM) et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

Plus précisément, l'objectif de cette formation était de relever les obstacles à la compréhension interculturelle dans un contexte d'intervention auprès des femmes immigrantes et d'amorcer une réflexion sur les pistes d'intervention adaptées à leurs réalités. Des sujets tels que le déracinement, la communication interculturelle, l'univers de valeurs et les défis et l'intervention dans un contexte interculturel ont été abordés.

D'après les participantes et participants, cette activité riche en échanges leur a donné l'occasion de mieux comprendre la situation que vivent les femmes immigrées et de mieux saisir les enjeux. Dans leur travail quotidien, ceci leur permettra de mieux analyser les différentes situations et mieux répondre et intervenir dans un contexte interculturel.

Élaboration d'outils

Pour faire connaître les ressources de l'agglomération, la TCGF-M a élaboré un carnet d'adresses intitulé : Besoin d'un service dans l'agglomération de Longueuil ? Une version courte a été imprimée et sera distribuée par l'entremise des organismes participants à ce projet. Une version plus complète sera disponible sur le site de la TCGF-M, au www.tcgfm.qc.ca.

Constats et pistes de solutions

Dans cette partie de notre travail, plusieurs sujets d'activités ont été programmés et proposés. Cependant, certains activités ont dû être annulées, faute de participantes. Uniquement trois thèmes ont retenu l'attention des participantes.

Plusieurs facteurs sont à considérer pour expliquer ces résultats. Tout d'abord, soulignons que la collaboration d'organismes ayant une clientèle immigrante a été la clé du succès dans l'organisation d'ateliers. En effet, cette collaboration nous a permis entre autres de rejoindre les personnes potentiellement intéressées tout en diminuant leur déplacement (le transport étant un problème pour les femmes immigrées). Par ailleurs, il est à remarquer que les sujets retenus visent à répondre aux besoins prioritaires des personnes immigrées, soit la recherche d'emploi et la compensation de la perte du capital social, par la création d'un réseau de soutien.

La méconnaissance des services n'est pas nécessairement en lien direct avec la période d'arrivée. Rappelons que même après avoir résidé au pays depuis cinq ans, certaines personnes ne connaissaient toujours pas les services. Toutefois, ceux-ci sont moins accessibles pour les personnes nouvellement arrivées, compte tenu des obstacles en lien avec leur trajectoire d'immigration : besoins primaires à combler, langue, méconnaissance des services. Donc, **dans l'adéquation de l'offre et la demande des services, il faudrait tenir compte des différentes étapes du processus d'immigration.**

D'un autre côté, pour les personnes récemment arrivées au pays, il est essentiel de répondre aux besoins de base car, dès leur arrivée, les personnes immigrées vont passer par une période d'adaptation fonctionnelle ou de survie. Cette période de leur vie est centrée sur la recherche d'un logement, l'apprentissage de la langue, la recherche d'une école pour des enfants, etc. Ainsi, **les tentatives pour les rejoindre devraient se faire en fonction de leur capacité à répondre à ces besoins essentiels.**

Par ailleurs, le caractère informel et l'accueil chaleureux des organismes communautaires peuvent faciliter le transfert d'information. L'établissement d'une relation de confiance peut mener à différentes demandes concernant des besoins d'ordre psychosocial : le choc culturel, l'isolement, difficultés d'adaptation, etc.

Cela dit, le travail en concertation et collaboration avec d'autres organismes de la région sont essentiels à la réussite d'activités visant à briser l'isolement, à améliorer l'autonomie des femmes immigrées et à mieux faire connaître les ressources.



Section 5 **Les stratégies et pistes de solution**

Les personnes qui ont répondu au sondage et celles qui ont participé aux groupes de discussion ont formulé des suggestions pour mieux transmettre l'information, faciliter l'intégration et mieux desservir les femmes des communautés multiculturelles.

Suggestions venant des femmes :

- ◆ Implanter un projet de parrainage (ex. femme immigrante-femme québécoise; parents-élèves, etc.);
- ◆ Visites aux entreprises;
- ◆ Activités permettant d'élargir le réseau de contacts;
- ◆ Activités culturelles;
- ◆ Sessions d'information pour les femmes immigrées et activités dans les organismes communautaires et les centres de femmes;
- ◆ Plus d'information sur les services de la municipalité.

Suggestions provenant des organismes et institutions

- ◆ Adaptation des services;
- ◆ Jumelage, mentorat (linguistique);
- ◆ Création de partenariats MICC, organismes communautaires;
- ◆ Journées portes-ouvertes multiculturelles;
- ◆ Améliorer les mécanismes de référence et d'évaluation des besoins.

Les recommandations de la TCGF-M

La réalité des femmes immigrantes, et plus précisément des femmes nouvellement arrivées, leurs besoins spécifiques, l'éventail des symboles culturels (croyances, valeurs, etc.) influencent leurs rapports avec le système organisé des services. Ainsi, pour mieux desservir cette population, une analyse particulière des besoins est nécessaire.

Afin de concilier les besoins des femmes immigrées et d'accélérer leur autonomie et leur intégration à la société québécoise, nous proposons de sensibiliser la population locale, entre autres, en faisant la promotion de la diversité.

Nos proposons, auprès des organismes et institutions, :

- ◆ d'augmenter le savoir-faire culturel du personnel des organismes et institutions qui fournissent des services en établissant des programmes de sensibilisation et de formations en intervention interculturelle féminine;
- ◆ d'établir des stratégies de communication afin de mieux faire connaître les services disponibles;
- ◆ d'établir des partenariats et favoriser le travail en concertation et collaboration;
- ◆ de sensibiliser le grand public à la réalité des personnes immigrées par la conception d'activités (exemple : assister à une exposition où l'information est donnée en espagnol par une personne immigrée).

Dans le domaine de la santé et services sociaux, nous proposons :

- ◆ d'augmenter la diversité du personnel dans les établissements de soins de santé et services sociaux;
- ◆ de promouvoir la prévention en matière de santé et faire connaître les services : organiser des ateliers d'information en matière de santé, foires ou salons de la santé dans des endroits accessibles ou fréquentés par les personnes immigrées;
- ◆ d'adapter l'approche et les messages en matière de santé aux différents besoins culturels et linguistiques.

Par ailleurs, comme en témoignent les organismes répondants, plusieurs femmes immigrées ne connaissent pas les droits que leur confèrent la Loi sur l'immigration, la Charte des droits et libertés et d'autres dispositions juridiques qui les concernent. Dans ce contexte, l'apprentissage du français est essentiel et devrait être accessible non seulement à celles qui se destinent au travail mais à toutes.

Pour cela, nous favorisons certaines pistes de solution qui sont présentées en trois volets :

1. Familiariser les femmes d'immigration récente avec la société d'accueil et faciliter par la même occasion la maîtrise de la langue;
2. Mettre en valeur la richesse multiethnique des villes;
3. Développer l'autonomie financière et légale.

1. Familiariser les femmes d'immigration récente avec la société d'accueil

Compte tenu des contraintes linguistiques pour les femmes récemment arrivées au pays, il serait pertinent de prévoir des activités qui ne sont pas basées sur la communication mais plutôt sur l'action. Ces activités ludiques permettront aux nouvelles arrivantes de se familiariser avec la société québécoise en étant « confrontées » à des situations du quotidien.

Celles-ci sont essentielles pour tisser des liens qui leur permettront d'améliorer leur maîtrise de la langue, pour ensuite accéder à divers services et s'intégrer à un plus grand nombre d'activités offertes. Il va sans dire que certaines activités doivent être adaptées aux besoins des groupes de femmes qui vivent plus isolées que les autres, comme les mères de jeunes enfants.

Pour illustrer quelques exemples d'activités, citons :

- ◆ Des visites dans la Nature;
- ◆ Des visites culturelles : musées, lieux historiques, salles d'exposition
- ◆ Des activités sportives : patins, chaloupe, canoé, etc.;
- ◆ Cuisines collectives incluant les mets ethniques;
- ◆ Des activités artistiques et culturelles : dessin, danse folklorique.

2. Mettre en valeur la richesse multi-ethnique

Dans un contexte où la population immigrée est appelée à augmenter, les villes peuvent se doter d'un « cadre de référence » qui guidera leurs actions en matière d'immigration et d'intégration. Cet outil permettra de fixer des objectifs clairs, accompagnés d'actions ciblées de favoriser l'exercice de la citoyenneté, le rapprochement interculturel et la cohabitation harmonieuse des citoyennes.

Les différentes municipalités ont également un rôle à jouer pour informer les femmes immigrées des services qu'elles offrent. Les outils qui sont créés à cette fin peuvent être utilisés par l'ensemble de la population locale. Comme exemple d'outil citons la création d'une trousse de bienvenue.

Trousse de bienvenue des municipalités

Par une trousse de bienvenue et un bottin de ressources, les femmes immigrées ont à la fois accès à de l'information essentielle, tout en pouvant contribuer à leur tour à mettre en valeur leurs connaissances (langues, opinions, art, etc.).

Exemple de contenu d'une trousse de bienvenue :

- ◆ Cartes de la municipalité
- ◆ Charte des droits de la personne du Québec
- ◆ Renseignements :
 - Transport en commun (horaires et tarifs)
 - Bibliothèque (horaires et tarifs)
 - Piscines, loisirs et sports (adultes et enfants)
 - Fonctionnement des municipalités
 - Services publics
 - Poubelles
 - Recyclage
 - Taxes
 - Élections
- ◆ Petit dictionnaire multi-langues
- ◆ Dessins pour les enfants
- ◆ Communication des villes
- ◆ Carte du monde montrant la provenance de la population locale
- ◆ Livret des valeurs du Québec
- ◆ Offrir des visites guidées de l'arrondissement

3. Développer l'autonomie financière et légale

Développer l'autonomie financière et légale, en s'assurant que les femmes connaissent leurs droits et réussissent à obtenir un emploi à la hauteur de leurs compétences

Pour faire connaître leurs droits, les valeurs communes doivent être incluses dans les documents destinés aux personnes qui désirent s'établir au Québec et dans ceux qu'on leur remet lorsqu'elles arrivent en sol québécois. Des ateliers d'informations juridiques peuvent aussi être proposés.

Pour faire connaître le marché du travail, l'organisation des stages en entreprise est essentielle.



Conclusion

Tel que mentionné en introduction, au-delà d'outils pouvant être réalisés à court terme afin de faciliter l'intégration des femmes immigrantes dans l'agglomération de Longueuil, il serait opportun de connaître davantage la situation dans laquelle elles vivent et celles dont elles sont issues.

À l'heure où l'inconfort lié aux accommodements raisonnables influence jusqu'au résultat des élections et tend à encourager l'intolérance, la Conférence régionale des élus de Longueuil et les diverses municipalités qui la composent ont un rôle de premier plan à jouer. Les instances décisionnelles peuvent favoriser l'intégration d'une portion de plus en plus grande de leur population féminine, en leur permettant de faire profiter de leur savoir, de bénéficier de la richesse de leurs passions et de leur culture et, tel que ces femmes l'ont mentionné si souvent, en faisant la promotion de la paix. Leur participation active au marché de l'emploi et au développement des quartiers ne peut que faire de la région un milieu plus riche, plus innovateur, plus créatif.

Toutefois, gardons en tête que l'intégration ne se décrète pas! Elle exige des efforts de la part de toutes et tous, de l'État, de la société et des personnes immigrées elles-mêmes. De la part personnes immigrées, l'acceptation des lois et de l'ensemble de codes d'ordre juridique, et notamment l'apprentissage de langue du pays d'accueil sont des signes visibles d'appartenance. De la part de la société qui reçoit, l'acceptation, la tolérance, l'engagement civique et la volonté de faire un bon accueil aux personnes qui vivent chez nous dans la légalité sont indispensables.



Remerciements

La TCGF-M tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont accepté de participer aux groupes de discussion (*focus group*) et qui ont complété le **questionnaire A**. Sans leurs points de vue et commentaires, ce présent rapport ne serait aussi complet. Merci également à toutes les organisations qui ont contribué aux succès de ces groupes de discussion et aux différentes activités préparatoires réalisées.

Un merci spécial aux intervenantes et intervenants qui nous ont fait part des réalités du milieu en complétant le **questionnaire B**.

1. Commission scolaire Marie-Victorin,
2. Commission scolaire des Patriotes,
3. Commission scolaire Marie-Victorin,
4. La Maison de la famille de Brossard,
5. ADSMPR,
6. CAVAC de la Montérégie,
7. Centre communautaire L'entraide Plus Inc,
8. Centre de femmes Vie Nous V'Elles
9. APAMM-RS,
10. La Croisée de Longueuil,
11. École Hubert Perron,
12. Le Fablier, une histoire de familles,
13. Service de promotion humaine de Saint-Jean-Longueuil,
14. La Mosaïque, centre d'action bénévole et communautaire,
15. Inform'Elle,
16. Société St-Vicent de Paul,
17. Maison de la Famille Lemoyne,
18. Ville de Boucherville,
19. Bibliothèque de Saint-Bruno-de Montarville,
20. Bibliothèque municipale du Vieux-Longueuil,
21. CLSC Simone Monet Chartrand/CSSS Pierre Boucher,
22. CSSS Champlain,
23. CSSS Champlain,
24. Maison Internationale de la Rive-Sud,
25. Reflets de femmes,
26. Vision Intercultures,
27. Le Carrefour le Moutier,
28. Maison d'hébergement Simone Monet Charrand,
29. La Traversée,
30. Com'Femme,
31. Marraines d'allaitement Maternel - MAM,
32. Place Rive-Sud,
33. Services et formations aux immigrants en Montérégie.



Bibliographie

- Aubin J. et al. (mars 2007). La consultation de professionnels de la santé par les Québécois : comparaisons temporelles et provinciales. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiens.
- Battaglini, A et al. (2002). Quand migration et maternité se croisent : perspectives des intervenantes et des mères immigrantes, *Service social*, vol. 49, 2002;
- Benhadj, L. (2005). Portrait des femmes immigrantes fréquentant certains organismes publics et communautaires de santé et des services sociaux de la Capitale Nationale, Agence de santé et des services sociaux de la Capitale Nationale,
Accessible au www.rrsss03.gouv.qc.ca
- Bertot, J. et A. Jacob (1991). *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Montréal, Méridien. Vision globale;
- Cardu, Hélène et Mélanie Sanschagrin (2002). Les femmes et la migration : Les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec, *Recherches féministes*, vol.15, n° 2 : p87-122;
- Catarino Christine et Morokvasic Mirjana (2005). Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 21 , Numéro 1 , p. 7-27. Accessible au <http://remi.revues.org/document2534.html>
- Conseil du statut de la femme (2005), *Des nouvelles d'elles : Les femmes immigrées du Québec*. P.21 et 46;
- Cousineau, D. (1990a), « Global Health Index Among Immigrants in Quebec », *Canadian Journal of Public Health*, 81:187-190.
- Labelle, M. et al. (1987). *Histoire d'immigrées : itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal;

Labelle, M. et al (1995). Ethnicité et enjeux sociaux : Le Québec vu par les leaders des groupes ethnoculturels . Éditions Liber, Montréal, p166;

Legault G. (2000), Montréal, G. Morin p. 255 et 263 ;

MICC (avril 2007), Portraits régionaux 1996-2005 Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2007; Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles; Disponible au <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2007-Portraits-regionaux-1996-2005.pdf>

MICC (avril 2007), Présence au Québec en 2007 des immigrants admis de 1996 à 2005; Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles; accessible au <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2007-immigrants-admis1996-2005.pdf>

Téofilovici, E.(1994). Un regard inorthodoxe sur la problématique des femmes immigrantes, Actes Du 2^e Symposium québécois de recherche sur la famille (1993) G. Pronovost (dir.), Sainte-Foy : Pul, p 431-437;

Statistique Canada (2003), Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Perspective régionale des expériences sur le marché de travail ;

Zelkowitz P. (2007). La santé mentale des immigrantes enceintes, Psychologie Québec, Mai 2007.



Annexe

Questionnaire adressé aux femmes immigrées

1. Âge de la répondante

18 ans à 25 ans ____ 26 ans à 35 ans ____ 36 ans à 45 ans ____
46 ans à 55 ans ____ 56 ans à 65 ans ____ 66 ans et plus ____

2. Quel niveau de scolarité avez-vous complété?

Primaire ____ secondaire ____ collégial (formation courte) ____ universitaire ____ Maîtrise ____

3. Quand êtes-vous arrivée au Québec? _____

4. Quel quartier habitez-vous? _____

Précisez la ville (Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert)

5. Depuis combien de temps demeurez-vous dans ce quartier? _____ ans _____ mois

6. Connaissez-vous les organismes communautaires de votre quartier? Oui ____ Non ____

Si oui, lesquels?

7. Utilisez-vous leurs services? Oui ____ Non ____

Si non, pourquoi?

Si oui, quel service utilisez-vous pour vous? Pour d'autres membres de votre famille? (précisez)

8. Par quels moyens avez-vous pris connaissance de leurs services?

9. Y a-t-il des services spécifiques aux immigrantes dans votre quartier? Oui ____ Non ____

Quels sont ces services?

10. Répondent-ils à vos besoins? Oui ____ Non ____

Si oui, quels sont-ils?

11. Dans votre quartier, quels services utilisez-vous (CLSC, cliniques médicales, hôpital, écoles, centre sportif, piscines, centre des femmes, etc.)?

12. Dans votre quartier, quels services aimeriez-vous retrouver pour améliorer votre condition de vie?

13. Aimez-vous vivre à votre lieu de résidence? (Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert)

Si oui, pourquoi?

Si non, pourquoi?

14. Êtes vous satisfaite d'avoir immigré au Québec? Oui ____ Non ____

Précisez

15. Participez-vous activement aux activités d'un organisme communautaire?. Désirez-vous vous impliquer prochainement? Oui ____ Non ____

Précisez

16. Selon votre expérience, pouvez-vous ajouter des commentaires ou autres remarques sur ce qui peut favoriser l'intégration des femmes immigrantes?

17. Selon votre expérience, pouvez-vous ajouter des commentaires ou autres remarques sur ce qui rend plus difficile l'intégration des femmes immigrantes?



Questionnaire adressé aux intervenantes et intervenants

Nom de l'organisme: _____

Responsable (contact): _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____

Courriel: _____ Site Web: _____

1. Quelle est la mission de votre organisme? (Brève description).

2. Quel est le votre secteur d'activité, et la clientèle desservie?

3. Quels moyens de diffusion utilisez-vous pour faire connaître vos services?

4. Les femmes immigrantes font-elles appel aux services offerts par votre organisme? Oui__ Non__

Si oui: (Type de service utilisé)

des femmes immigrantes qui les utilisent

(Par semaine ou par mois ou par année....)

5. Votre organisme offre-t-il des services spécifiques aux femmes immigrantes? Oui__ Non__

Si oui, lesquels

des femmes qui les utilisent

(Par semaine ou par mois ou par année....)

6. Trouvez-vous des obstacles dans l'offre des services aux femmes immigrantes? Oui__ Non__

Si oui, lesquels?

7. Selon vous, est-ce que les femmes immigrantes connaissent et utilisent les services qui existent dans leur quartier? . Oui____ Non____
Si non, d'après vous, quels mécanismes peut-on utiliser pour leur faire connaître ces services?

8. Connaissez-vous le profil des femmes immigrantes dans votre territoire? Oui____ Non____
Si oui, pouvez-vous préciser (Origine, statut sociale et familiale, situation économique, religion, langue, etc.)

9. L'approche que vous utilisez avec la clientèle en général, c'est la même qu'avec les femmes immigrantes? Oui____ Non____
Précisez

10. Selon votre expérience, quels sont les services ou besoins à combler, auprès des femmes immigrantes qui habitent sur votre territoire?

11. Avez-vous des commentaires ou remarques par rapport à l'utilisation des services offerts par votre organisme et leur utilisation par les femmes immigrantes. (Ajoutez toute autre information pertinente).
